

Conseil Municipal
OLORON-SAINTE-MARIE

Séance du 15 octobre 2016

Liste des présents

MAIRE :

M. Hervé LUCBEREILH

ADJOINTS :

M. Daniel LACRAMPE

M. Gérard ROSENTHAL

Mme Maylis DEL PIANTA

Mme Dominique FOIX

M. Pierre SERENA

M. Jean-Jacques DALL'ACQUA

Mme Denise MICHAUT

M. Clément SERVAT

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Mme Henriette BONNET

Mme Maïté POTIN

M. Didier CASTERES

Mme Aracéli ETCHENIQUE

M. André LABARTHE

M. Michel ADAM

Mme Patricia PROHASKA

Mme Carine NAVARRO

M. David CORBIN

Mme Ing-On TORCAL

M. Francis MARQUES

M. Bernard UTHURRY

Mme Marie-Lyse GASTON

M. Jean-Etienne GAILLAT

M. Robert BAREILLE

Mme Anne BARBET

M. Jean-Pierre ARANJO

M. Patrick MAILLET

Mme Rosine CARDON

Mme Valérie SARTOLOU

Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES

M. Jacques NAYA

M. André VIGNOT

Mme Aurélie GIRAUDON

donne pouvoir à M. David CORBIN

donne pouvoir à M. Michel ADAM

donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT

donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH

donne pouvoir à M. Robert BAREILLE

(La séance est ouverte par Monsieur Hervé LUCBEREILH, Maire d'Oloron-Sainte-Marie à 11 h 00)

M. LE MAIRE.- Je vous souhaite au nom de la Municipalité d'Oloron Sainte-Marie la bienvenue pour cette séance un petit peu exceptionnelle. Je veux saluer d'abord la présence de Madame GAY-SABOURDY, notre nouvelle Sous-Préfète, ainsi que celle de Monsieur HOURMAT qui est le Directeur de la Cohésion Sociale en charge de l'affaire qui nous occupe aujourd'hui. Je voudrais avoir un salut tout particulier pour le Conseil Municipal des Jeunes qui a souhaité assister à cette séance. Soyez les bienvenus et soyez convaincus que cette séance revêt pour nous une dimension très particulière que je crois vous ressentirez tout à l'heure.

Notre séance va se dérouler en deux temps : une première séance qui n'est pas un Conseil Municipal formel, puisque Madame la Sous-Préfète n'aurait pas le droit sinon d'y participer, au cours de laquelle elle va nous présenter le dispositif dont l'Etat nous a fait part, afin que chacun soit bien informé, et tous les éléments de précision nécessaires sur ce qui est proposé à la Ville d'Oloron Sainte-Marie. Monsieur HOURMAT lui aussi pourra rentrer dans des détails plus techniques, plus pratiques si vous avez des questions là-dessus.

Dans un second temps, Monsieur HOURMAT et Madame GAY-SABOURDY rejoindront les gens du public, même s'ils restent en fait à côté de nous, et nous ouvrirons la séance formelle au cours de laquelle sera présentée la délibération soumise à votre vote et le vote s'en suivra et ensuite nous en aurons terminé donc je ne pense pas que l'on en ait pour très longtemps ce matin.

Je passe tout de suite la parole pour les explications à Madame la Sous-Préfète en la remerciant encore pour sa participation.

MME LA SOUS-PREFETE.- Je vous remercie, Monsieur le Maire. Bonjour à tous. La situation qui prévaut à Calais est, comme vous le savez, la résultante de la crise migratoire sans précédent à laquelle l'Europe est confrontée depuis 2015. Le démantèlement du campement de Calais, appelé « la jungle » puis « la lande », où vivent aujourd'hui près de 7 000 migrants, est avant toute chose une question d'humanité. Les migrants qui se trouvent aujourd'hui à Calais, rassemblés au sein d'un campement de fortune, malgré plusieurs aménagements, permettant notamment d'accueillir les personnes les plus vulnérables, sont essentiellement les victimes des filières de passeurs qui les ont trompés en leur faisant miroiter un passage vers le Royaume-Uni. Mais Calais n'est ni une étape, ni un aboutissement pour l'immigration. C'est une impasse. Il n'y a pas de passage possible ; il n'y en aura plus. Ces migrants relèvent pour plus de 80 % d'entre eux du statut de réfugié en France et non de l'immigration irrégulière. L'accueil des migrants procède ainsi d'un double devoir de solidarité : d'une part, solidarité à l'égard des réfugiés qui doivent être accueillis avec dignité ; d'autre part, solidarité à l'égard de la population de Calais. En effet, la promiscuité, les conditions de vie insalubres et les tensions qui en résultent rendent la situation inacceptable pour les migrants eux-mêmes, comme pour les habitants et les entreprises du Calaisis, confrontés aux conséquences d'une crise de dimension internationale dont les effets se concentrent sur leur territoire.

En cohérence avec l'action conduite depuis de nombreux mois, le Gouvernement fait le choix d'accueillir ceux qui éprouvent avant tout le besoin d'une protection. Un grand pays comme la France, fort de ses 65 millions d'habitants, doit pouvoir offrir quelques milliers de places d'hébergement, faute de quoi l'opération de démantèlement qui est prévue ne serait qu'une opération de dispersion telle qu'elle a pu être pratiquée dans le passé. Elle conduirait alors à la reconstitution immédiate de campements sans tenir compte de la situation humaine des personnes ni résoudre les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants de Calais.

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a ainsi proposé au Maire d'Oloron Sainte-Marie d'accueillir, d'organiser l'accueil de 25 migrants en mobilisant des logements diffus sur la commune avec l'aide de l'association Soliha Béarn. Les personnes accueillies sont majoritairement des individus isolés et jeunes (25 à 40 ans) mais aussi des familles, d'origine d'Afghanistan, de Syrie, d'Irak, d'Erythrée et du Soudan, pays dans lesquels les conditions de vie sont particulièrement difficiles.

Ce Centre d'Accueil et d'Orientation dans lequel sera mis en place un accompagnement sanitaire, administratif et social des personnes accueillies sera entièrement pris en charge par l'Etat sur le plan financier et organisé avec l'appui de l'association Ogfa, association professionnalisée, déjà en charge de demandeurs d'asile, réfugiés et personnes en grande précarité en Béarn. Ce Centre constitue une structure temporaire jusqu'au 31 mars 2017, destinée à mettre à l'abri ces personnes, le temps de leur permettre de repenser leur projet migratoire, de bénéficier de l'aide au retour pour ceux qui le souhaitent ou plus majoritairement d'engager des démarches de demandeur d'asile. L'expérience acquise grâce à l'ouverture des premiers centres d'accueil et d'orientation permet d'affirmer qu'ils fonctionnent sans le moindre trouble. Ces centres ont été conçus pour s'insérer pleinement dans le tissu local grâce à leur taille raisonnable et à la mobilisation du tissu associatif de proximité. L'association Ogfa assure avec succès cette mission d'accueil de migrants en logements diffus sur l'agglomération paloise depuis février 2016. A ce jour, aucun incident n'a été signalé par les élus locaux, les bailleurs, le voisinage ou la presse locale.

Je tiens à remercier la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et notamment son Directeur, Monsieur HOURMAT, ainsi que l'ensemble des acteurs du milieu associatif pour leur mobilisation sur le dispositif d'accueil de migrants.

Je souhaite conclure mes propos en saluant le Maire d'Oloron Sainte-Marie qui a le courage d'assumer ses responsabilités de 1^{er} édile de la Ville en permettant la mobilisation sur le territoire communal des capacités d'hébergement nécessaires pour procéder à la mise à l'abri de l'ensemble de ces hommes et de ces femmes qui ont quitté leurs racines et de garantir ainsi leur dignité.

Je souhaite que, par ce vote aujourd'hui, le Conseil Municipal et la population oloronaise qu'il représente, accepte d'accueillir ces migrants dans la tradition d'accueil qui est la vôtre. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE.- Monsieur HOURMAT, voulez-vous rajouter quelque chose ? On va donner la parole aux élus. Qui souhaite poser une question et précision par rapport à ce que vient de dire Mme la Sous-Préfète ? On se résume quand même : c'est une demande de l'Etat qui a sollicité la commune d'Oloron Sainte-Marie. C'est une proposition d'hébergement qui a été faite par Soliha, l'ancien PACT du Béarn qui dispose de locaux. C'est une demande qui consiste à mettre en place donc un centre d'accueil et d'orientation

pour six mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2017. Cela concerne 25 personnes, je rappelle que nous avons 12 000 habitants, et à la demande de la Municipalité, l'Etat essaye de mettre en œuvre la possibilité d'avoir des familles, comme vous venez de le dire, enfin une au moins, et un habitat diffus pour ne pas qu'il y ait un regroupement de migrants dans un endroit unique. Et enfin le dernier point pour que ce soit bien clair, cela ne coûte rien à la Mairie, puisque l'Etat prendra à sa charge l'ensemble des dépenses. J'ajoute, si je peux, que de très nombreuses bonnes volontés dans le cadre du Collectif d'accueil des réfugiés, se sont manifestées à l'occasion d'une réunion, il y a deux jours, et je crois, il y a à nouveau une réunion lundi prochain, et qu'il y a effectivement dans notre population beaucoup de gens qui sont pleins de bonne volonté et souhaitent apporter leur aide dans ce cadre-là. Je crois avoir résumé à peu près les éléments essentiels qui sont ceux qui permettent la décision.

M. HOURMAT.- Un point sur les questions qui étaient posées lundi, lorsque nous nous sommes rencontrés, Monsieur le Maire avec Madame la Sous-Préfète, et mercredi soir, sur le calendrier et puis peut-être redonner aussi un regard départemental puisque nous sommes bien évidemment ce matin centrés sur Oloron. Sur l'aspect départemental, donc vous signaler que sur ces dispositifs de centres d'accueil et d'orientation, pour les services de l'Etat, nous avons depuis un an, un travail engagé important et un début d'expérience modeste, parce qu'il faut rester très attentifs aux personnes accueillies et aux modalités d'insertion dans le tissu local, mais nous avons cette expérience et je rappelle que les Directions de la Cohésion Sociale travaillent de façon permanente et ce depuis des années sur les questions des personnes sans domicile fixe, qui sont aussi des publics fragiles, sur les femmes victimes de violences, sur les personnes porteuses de handicap, et que nous avons aussi cette mission de la Préfecture et de Monsieur le Préfet sur les centres d'accueil et de demandeurs d'asile qui sont des structures, elles, permanentes. Le public dont nous parlons, nous le connaissons. Ce qui est nouveau, ce qui est spécifique, c'est la situation urgente et dramatique du secteur de Calais et la mise en place de ces structures transitoires, de ces centres d'accueil et d'orientation, puisque Madame la Sous-Préfète vous l'a indiqué, l'essentiel du public accueilli a vocation, du fait de sa nationalité, issu d'un territoire de conflit, à bénéficier des engagements et de la protection internationale que la France accorde aux demandeurs d'asile. Je rappelle d'ailleurs également en termes d'actualité que le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations-Unies a communiqué hier sur le fait qu'il soutenait la stratégie gouvernementale de démantèlement du camp de Calais puisque vous savez qu'il y a un débat actuellement sur le secteur de Calais entre les associations et le gouvernement sur les modalités concrètes de ce démantèlement et que nous attendons une décision du tribunal administratif puisque nous sommes dans un état de droit. Les associations localement ont fait valoir un référé sur certains points qui posent problème. Ces points, c'est essentiellement la situation des mineurs isolés qui sont sur le secteur de Calais et la crainte des associations c'est qu'au moment du démantèlement ces mineurs disparaissent dans la nature et ne soient pas dans des conditions de protection et de traitement satisfaisantes. Le dispositif, tel qu'il est prévu, ne prévoit pas l'accueil des mineurs isolés dans les départements. Il y a une politique nationale qui est menée sur les mineurs isolés qui dit que ceux que nous avons potentiellement à prendre en charge ce sont des hommes isolés et quelques familles. Dernier point sur le calendrier : l'opération de démantèlement, dans son principe, a été réaffirmée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Madame la Ministre du Logement, hier. Nous n'avons pas la date d'arrivée effective. Au niveau opérationnel, ce qui est prévu, c'est qu'au-delà d'Oloron, le

département se mobilise à la hauteur de 100 créations de places, dont les 25 dont nous parlerons ce matin. Vous avez pu voir dans la presse locale la création notamment d'un centre collectif sur la commune de Gelos à côté de Pau pour 50 places et l'extension d'un centre d'accueil qui existe déjà à Pau, sur l'agglomération, en diffus, c'est-à-dire dans des logements, à hauteur de 25 places. Au niveau opérationnel, mes services travaillent avec les associations sur un accueil qui se fera sur Gelos, site collectif commun avec 100 personnes et ensuite une réorientation vers les logements en fonction de leur mobilisation. Par rapport à Oloron, puisque nous sommes venus, il y a très peu de temps, au le contact de la collectivité et que nous attendons les résultats du débat, même si il y a une concertation de tous les élus, mais c'est très important qu'il y ait une information, un accueil dans les meilleures conditions, le déploiement va se faire très progressivement pour aboutir à ces 25 places occupées. Il faut raisonnablement l'imaginer vers le 1^{er} novembre mais je reste très prudent puisque que le collectif associatif saura me rappeler que sur l'accueil des réfugiés j'étais bien incapable de tenir les dates qui étaient données. Je m'en souviens et je reste très prudent quand même. Mais en perspective, on est sur ce calendrier-là.

M. LE MAIRE.- Merci, Monsieur le Directeur. Est-ce qu'il y a donc des questions ? Est-ce qu'on ouvre la séance du Conseil Municipal et vous intervenez dans le cadre ?

M. BAREILLE.- J'aurais une question à Monsieur HOURMAT pour lever une ambiguïté et je n'ai peut-être pas bien compris. Vous avez fait référence à une mobilisation du département pour 100 places. Quand vous parlez du département, vous ne parlez pas de l'instance départementale, j'imagine, et là j'aurais des questions dans le cadre du Conseil Municipal.

M. HOURMAT.- Je parlais bien du territoire des Pyrénées-Atlantiques puisque je suis directeur départemental donc c'était cette logique de périmètre. Ces sujets sont des compétences portées par l'Etat aussi bien techniquement, budgétairement et médiatiquement. Sur la question des mobilisations des compétences de droit commun que ce soit les collectivités des mairies ou des EPCI ou du Conseil départemental, c'est plus un sujet qui concerne les personnes lorsqu'elles ont un statut de réfugié puisque le statut de réfugié, là-haut, dans les droits sociaux, rentre dans le droit commun où là le conseil départemental en tant que tel participe à un comité départemental sur les réfugiés. Là, on est dans l'étape d'avant pour, je dirais, connaître et instruire la situation de migrants pour voir s'ils deviennent des réfugiés.

M. BAREILLE.- Je vous remercie, c'est bien ce que j'avais cru comprendre.

M. LE MAIRE.- Je vais peut-être demander à Monsieur le Directeur et Madame la Sous-Préfète d'aller s'asseoir à la table d'à côté et je vais vous proposer d'ouvrir la séance du Conseil Municipal, la séance formelle maintenant, en rappelant que le Code Général des Collectivités Territoriales permet de s'extraire de la règle habituelle des 5 jours francs pour convoquer un Conseil Municipal. Donc en cas d'urgence, ce délai peut être abrégé par le Maire, sans être inférieur à un jour franc et lors de l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'urgence invoquée par le Maire. L'urgence venait du fait que lorsque Monsieur le Préfet est venu me rencontrer, il y a quelques jours, il m'annonçait que le démantèlement de Calais pourrait se faire lundi prochain et que donc des migrants pourraient arriver, les premiers en tout cas, dès jeudi soir, ce qui justifiait que nous ayons dans les quelques jours qui viennent de s'écouler à organiser toutes les procédures nécessaires pour y arriver.

Donc, je dois vous demander si vous acceptez l'urgence et si vous acceptez de délibérer ce matin. Donc, qui est contre ? Qui est pour ?

Le caractère de convocation en urgence du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Monsieur LACRAMPE procède à l'appel.

1 - ACCUEIL DE MIGRANTS EN PROVENANCE DE ZONES DE GUERRE SUR LA COMMUNE D'OLORON SAINTE-MARIE

Monsieur le Maire expose :

PREAMBULE :

Ces derniers mois, l'Europe a vu arriver à ses frontières de nombreux migrants poussés par les crises politiques, militaires, économiques et climatiques. Au-delà même de la Déclaration des Droits de l'Homme dont la France est l'initiatrice, la simple humanité doit conduire tout être humain à porter assistance à ses semblables.

C'est sur la base de cette conviction individuelle et collective, que le Gouvernement nous a demandé de participer au démantèlement de la Lande, à Calais, en accueillant durant 6 mois, dans les locaux de SOLIHA, un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) pour 25 personnes maximum.

Tous les ans, notre collectivité rend hommage aux victimes des tragédies de notre histoire et se fait un devoir d'assurer la transmission du souvenir auprès des jeunes.

L'histoire est en train de s'écrire sous nos yeux et nous devons être fidèles à notre vocation universaliste.

Rappelons-nous en effet, qu'Oloron Sainte-Marie, terre de « Confluences » des hommes, des idées, des marchandises... a toujours dignement accueilli ceux qui souffrent.

Ici même, autour de cette table, beaucoup d'entre nous descendent de ceux que la misère ou la guerre avaient conduits dans notre ville.

Au seuil du XX^{ème} siècle, l'afflux des réfugiés italiens dans les années 20, puis l'exil des républicains espagnols, si généreusement accueillis par Jean MENDIONDOU, Maire, puis les juifs, les belges, les hollandais et luxembourgeois fuyant le nazisme, puis les migrants d'Algérie et même les boat-people...

Cette histoire nous donne des devoirs et nous devons être à la hauteur de nos prédécesseurs car comme l'écrivait TOCQUEVILLE : « Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres ».

Par notre délibération, montrons que notre ville et son Conseil Municipal demeurent fidèles à la grandeur de leur Histoire.

Considérant le courrier adressé le 6 septembre 2015 par Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, à l'ensemble des Maires de France concernant l'accueil des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants ;

Considérant qu'un nombre important de migrants fuient au péril de leur vie, la barbarie, les conversions forcées, les exactions, la guerre... ;

Considérant que la tradition de la France est d'accueillir les réfugiés et que dans son histoire récente, elle a accordé l'asile aux résistants antifascistes, aux républicains espagnols, aux dissidents des régimes totalitaires... ;

Considérant que la France est signataire de la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative aux droits des réfugiés ;

Considérant que la France doit prendre sa part dans l'accueil de ces nombreux migrants ;

Considérant que les associations de solidarité oloronaises se mobilisent pour accueillir aux mieux les migrants ;

Votre assemblée est invitée à :

❖ **ACCEPTER** la proposition du Gouvernement de mettre en place sur le territoire communal un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) ;

❖ **NOTER** que la capacité d'accueil sera au maximum de 25 migrants, en privilégiant si possible l'accueil de familles, pour une durée de 6 mois maximum, dans les locaux diffus gérés par SOLIHA ;

❖ **VALIDER** l'encadrement des migrants et plus généralement leur suivi dans tous les domaines par l'association OGFA (Foyers Amitiés) ;

❖ **OBSERVER** que le Collectif d'Accueil des Réfugiés et la Mairie d'Oloron Sainte-Marie pourront être associés à un Comité de Pilotage destiné à créer toutes les conditions de la réussite ;

❖ **AFFIRMER** qu'eu égard au passé de la France et de notre ville, à sa tradition humaniste et universelle, le temps n'est plus d'assister impuissants aux crimes et génocides dont nous abreuvant les médias, mais de prendre notre juste part d'un devoir de solidarité universelle. Pour cela, la ville d'Oloron Sainte-Marie accepte la proposition du gouvernement.

M. UTHURRY.- Merci Monsieur le Maire, mes chers collègues. Je salue la contribution précieuse de Madame la Sous-Préfète, je salue également les précisions qu'a apportées le Directeur départemental de la Cohésion Sociale et je salue le public et, dans le public, en particulier, les gens qui nous font le plaisir de leur présence en la circonstance.

Mes chers collègues, nous approuverons cette délibération. Comment pourrait-il en être autrement. Voici un peu plus d'un an, le 11 septembre 2015, nous vous adressions un courrier afin que, dans le contexte de l'appel d'Angela MERKEL, notre commune adhère au réseau des villes pour l'accueil des réfugiés. Et nous sommes heureux que ces propos soient aujourd'hui partagés par tout le Conseil Municipal et bien au-delà.

Le sujet qui nous réunit, c'est, comme le dit une partie de la délibération : acceptons-nous de participer à l'action du gouvernement, pour démanteler totalement les campements de Calais et pour nous montrer aussi solidaires de la Maire de Calais et des habitants de cette région ? Mais d'abord, laissons libre cours à la compassion que nous devons à ces pauvres gens tabassés par la privation de liberté, tabassés par la violence, par les génocides, survivants de l'enfer, et qui parvenus au péril de leur vie dans la Patrie des Droits de l'Homme, se voient confrontés au refus, à la xénophobie et au racisme, trop souvent. Bien sûr, leur accueil nécessite un peu de pédagogie et justifie cette séance extraordinaire du Conseil Municipal.

Le rédacteur de la délibération a convoqué les mânes de TOCQUEVILLE. Je pourrais en appeler aussi à l'expression d'un auteur-chroniqueur plus contemporain qui nous dit « que c'est seulement dans l'effacement de soi que l'on peut par empathie, percevoir la réalité de l'autre. »

Gardons-nous de l'emphase et de la grandiloquence et gardons-nous de chercher à magnifier nos images personnelles, en mobilisant les grandes idées générales peu adaptées à la situation.

Quand on demande aux vrais "justes" pourquoi ils ont fait preuve d'autant d'humanité au milieu de si réels dangers, ils répondent tout simplement: "Parce que je ne pouvais pas faire autrement."

Retenons l'essentiel de cette délibération, ce qui nous rassemble avec le collectif dans un bel élan d'humanité et de générosité.

Retenons aussi que la commune de Saint Etienne de Baïgorry, a su, tout simplement et sans tapage, même si l'actualité la met sur le devant de la scène maintenant, avec toute la modeste pudeur qui sied à ce type de situation, accueillir 46 migrants au milieu de ses 1 600 habitants (après avoir accueilli près de 200 Bosniaques voici plus de 20 ans), grâce à la générosité de la population de Saint Etienne de Baïgorry, grâce à l'opiniâtreté d'une association mais Oloron n'est dépourvue ni de l'une ni de l'autre. Et si le sens de l'accueil est constitutif de l'ADN de notre cité, c'est le moment de le démontrer et de nous distinguer de la mesquinerie et de la sordidité de certains discours dits décomplexés, à BEZIERS et ailleurs.

Car pour le reste, quand on voit ce qu'est devenu sous nos yeux l'impératif humanitaire d'accueil des réfugiés en Europe, et particulièrement en France, quand nous comparons nos propos, y compris aujourd'hui, avec la réalité des actes de nos milieux politiques respectifs, nous devrions tous ici baisser les yeux sur le plan national et nous cacher sous cette table.

Nous le voyons tous les jours, toute la journée à longueur de programmes sur les chaînes d'infos en continu, d'information continue. Nous le voyons dans les sondages, nous le voyons dans les publications qui se vendent le mieux. Nous le voyons dans les débats politiques, dans une surenchère électoraliste cynique. Désormais ce sont les réflexes de peur, de craintes, de repli sur nos ignorances, attisés par certains partis, qui sont en train de nous condamner à renoncer à ces grands principes. Et nous continuons à faire semblant de vouloir les mettre en œuvre.

Regardez comment, de partout, est venu ce lâche soulagement devant les récentes défaites électorales d'Angela MERKEL, qui a payé cher sa persévérance à prôner l'accueil en Europe. Ce revers électoral a procuré un sentiment de punition méritée pour celle qui pourtant, qu'on le veuille ou non, a réellement mis les valeurs de notre culture Européenne à l'Honneur devant ce drame absolu.

Alors si comme je l'ai aperçu dans certains mails, certains voulaient faire de cette délibération "un appel d'Oloron" indignons-nous aussi et d'abord des positions politiques de tous bords qui rabougrissent nos sentiments d'humanité, d'altruisme et de solidarité. Demandons que notre Pays prenne une plus juste part que le ridicule quota de 30 000 réfugiés et acceptons d'en assumer les conséquences. 30 000 réfugiés, c'est en France un errant pour plus de 2 200 habitants ; à Oloron, c'est un errant pour 462 habitants. Mesurez la différence. A Saint Etienne de Baïgorry, c'est un migrant pour 34 habitants.

S'il est vrai qu'autour de cette table beaucoup d'entre nous descendent de ceux que la guerre ou la misère, ou les deux d'ailleurs, avaient conduits dans notre ville, retenons les contextes incomparables, et acceptons lucidement le fait que autour de cette table nos partis politiques respectifs ne se montrent pas à la hauteur, ni de la situation actuelle ni, pire, de celles qui vont venir.

Ceci dit, bienvenue aux 25 migrants qui séjourneront ici quelques mois, j'espère que notre commune saura dégager quelques moyens pour aider les actions du collectif local et soutenir toutes les bonnes volontés. Et en tous les cas sachons faire en sorte que quel que soit leur avenir, ils gardent tous le meilleur souvenir possible de leur séjour en Haut-Béarn. Les Basques l'ont fait alors nous le ferons aussi.

Merci pour votre attention.

M. BAREILLE.- Quelques observations de pure forme et que je vais formuler avec beaucoup de précautions. Je n'ai ni l'intention de nourrir une polémique qui n'a absolument pas lieu donc je ne voudrais surtout pas que ce que je vais dire puisse être interprété dans ce sens-là et si j'avais cette maladresse, je vous prie déjà par avance de m'en excuser.

Je voudrais, par rapport au titre, « accueil de migrants », alors c'est vrai que c'est l'expression consacrée que j'utilise moi-même trop couramment, mais je m'efforce autant que je le peux de parler de personnes migrantes et j'avoue que j'ai été sensible, lors de notre réunion en Salle Barthou, d'observer que Madame la Sous-Préfète avait, je n'ose pas dire, cette précaution mais en tout cas qu'assez naturellement elle parlait effectivement de personnes migrantes. C'est toujours bien de rappeler qu'il y a des personnes derrière, c'est mieux de parler par exemple, de personnes sans dents quand ça

existe que de parler des « sans dents » ; ça passe mieux de parler de personnes sans domicile fixe que des SDF et j'arrête là l'énumération.

Dans le titre, toujours une observation (mais je voterai la délibération telle qu'elle est sans le moindre souci), « en provenance de zones de guerre » hors un peu plus loin on parle bien « poussés par les crises politiques, militaires, économiques et climatiques » et la dimension économique et climatique doit être absolument prise en compte à notre avis. Il n'est nul besoin de modifier la délibération mais j'exprime ce que je pense assez naturel tellement il est vrai que j'ai du mal à voir une différence entre ceux qui font en sorte de sauver leur vie et celle de leur famille parce qu'ils fuient la montée des mers, des océans, les conditions climatiques complètement modifiées notamment par l'évolution dont ils ne sont pas responsables et quant aux crises économiques, sauver sa vie, et sauver celle de sa famille c'est tout à fait louable et légitime de la même manière.

Bien sûr, il y a les territoires de guerre, les territoires en guerre et là je ne peux qu'attirer l'attention sur ce qui se joue en ce moment. On nous parle d'un million de personnes déplacées à Mossoul où l'offensive est en train de se préparer, offensive qui va de toute évidence inscrire des pages de sang terribles alors qu'on a cru nous en Europe qu'on avait vécu la der des der. Ce qui se joue autour d'Alep de la même manière mais je ne peux pas oublier aussi ce qui continue à se jouer autour de la Palestine martyrisée, autour de toutes les zones où on pense régler les situations par les conflits alors que de toute évidence ces conflits, notamment dans certaines zones, je parle de l'Irak, de la Lybie, de l'Afghanistan, ont créé des déstabilisations totales, ingérables d'où découlent les situations actuelles.

La délibération dit qu'on nous a demandé de participer au démantèlement. Ce terme ne me choque pas, y participer dans le cadre de ce que nous allons faire à Oloron, mais dans le cadre du démantèlement lui-même je ne peux m'empêcher de me placer sans hésitation du côté des 11 associations qui ont engagé un recours auprès du Tribunal administratif non pas pour maintenir la Jungle qui est totalement inhumaine et à laquelle il faut mettre fin mais pour que les conditions du démantèlement prennent et les formes et le temps nécessaires pour ne pas aboutir à ce qui est présenté comme une évacuation à haut risque et je suis particulièrement très sensible aux déclarations du Secours Catholique et Emmaüs et notamment ce qu'a évoqué Monsieur HOURMAT, la situation des 1300, 1500 mineurs qui sont recensés mais qui ne sont pas pour l'instant totalement identifiés, ce qui pose quand même de graves problèmes.

Alors Oloron est mobilisé pour accueillir, et c'est très bien, belle unanimité l'autre soir en réunion, unanimité je n'en doute pas ici dans cette salle, mais pas d'angélisme malgré tout. On peut voir sur les réseaux dits sociaux les instincts qui se cachent derrière l'écran et qui s'expriment. Comment s'en étonner ? Après des années durant lesquelles certains ont pris le risque d'instrumentaliser les peurs, de désigner les migrants comme le responsable de tous les maux, à commencer par le chômage, les dépenses sociales et j'en passe. Certains appellent cela pudiquement la montée du populisme et du nationalisme ; il faut être plus clair, il s'agit pour moi d'un racisme détestable de xénophobie avec même souvent des relents d'un fascisme qui resurgit et qui, s'il venait à triompher, broierait en premier lieu, comme le montre l'histoire, celles et ceux qui sans en avoir conscience, seraient les premiers à être broyés.

Je ne voulais pas faire de déclaration, c'est presque devenu une déclaration et pour être je crois encore plus dans la réalité de ce qui se joue à Oloron, j'ai choisi de vous lire un peu de poésie, dans ce monde de brutes, c'est pas si mal. J'ai choisi un poème qui s'intitule « L'exilé » qui était déclamé et chanté par Reggiani et qui a la particularité de traiter d'un même plan l'exilé qui a quitté ses terres et l'exilé c'est-à-dire le marginal, le pauvre, l'exclu qui lui sur sa propre terre vit effectivement des choses, non pas la guerre, mais le souci, la misère, la difficulté du lendemain, misère matérielle, misère morale et misère sociale. Donc, cela s'appelle l'exilé.

« Si vous prenez, à la sortie du hameau de la Louvière
Le sentier qui rejoint la lisière, passe à fleur de forêt
Puis s'enfonce à la rencontre des chants d'oiseaux
Si vous le suivez jusqu'aux premières pentes de la dent des Corbières
Vous apercevrez, sans doute, à la naissance du coteau
Une grotte. C'est là que vit celui qu'ils appellent le fou
Et que j'appelle moi : l'exilé

Il est des hommes déracinés de leur pays
Et qui essayent de passer vaille que vaille
Sur une autre terre que celle de leurs ancêtres et de leurs amours
Il en est d'autres, tel celui-ci
Que l'on a comme arraché au siècle où ils auraient dû vivre
Et qui essayent de survivre dans une époque qui ne leur convient pas
Où ils étouffent quand ils ont mal

Il ne vivait pas comme les autres
Il ne pensait pas comme les vôtres
Le naufragé du temps passé
L'étranger volontaire, l'exilé

Il se sentait comme asphyxié par les courses des autres
Course à l'argent, course à la réussite, course aux honneurs
Lui, c'était singulier, détestait le pluriel
Il n'avait que le sens de l'honneur
Mais en nos temps supersoniques
C'est un sens interdit
Mal dans son âme sous la dictature de la quantité
Il rêvait, comme un enfant, que revint le règne de la qualité

Il ne comprenait pas qu'on traite ceux qui donnent... de pigeons
Ceux qui rêvent..... de naïfs
Ceux qui aiment.... d'esclaves
A vrai dire il ne comprenait rien à pas grand-chose
A part que l'essentiel de la vie est certainement bien plus simple
Et bien plus beau
Que dans le cri des corbeaux et le hurlement des loups
Alors il demeurait là, dans sa grotte
L'exilé

Les pieds dans le vingtième siècle
Et la tête et le cœur ailleurs
Pas loin

Il ne vivait pas comme les autres
Il ne pensait pas comme les vôtres
Le naufragé du temps passé
L'étranger volontaire, l'exilé
Terre folle, t'as un coup de vieux
Tu perds la boussole
J'entends le Bon Dieu
Qui rigole ! »

M. LE MAIRE.- Merci, Monsieur BAREILLE. Y a-t-il d'autres interventions ? Je ne crois pas. Eh bien, sur cette très belle poésie, chantée effectivement par Reggiani, dont je vous remercie d'avoir rappelé le souvenir, je pense que vous comprendrez les uns et les autres que la séance ne se prête pas aux réponses habituelles par rapport aux interventions qui ont été les vôtres, qui seront retranscrites intégralement dans le compte-rendu. Je vous propose de passer directement au vote par rapport à la motion qui vous est proposée. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

La motion relative à l'accueil des migrants est adoptée à l'unanimité.

Je vous en remercie.

J'ai oublié de vous dire que Monsieur DALL'ACQUA était secrétaire de séance parce qu'au début j'ai oublié cet élément là et enfin je voudrais, avant que nous nous quittions, remercier Madame la Sous-Préfète et la charger de dire à Monsieur le Préfet nos bons sentiments pour le travail compliqué qui était celui que nous avons mené depuis une semaine avec l'aide des services de l'Etat et avec la complicité tout à fait active de Monsieur HOURMAT qui s'est déplacé plusieurs fois à Oloron cette semaine à notre demande. Et puis un mot aussi pour dire au collectif des réfugiés combien nous avons été sensibles à l'engagement qui était le leur durant toute cette semaine, qui va continuer bien entendu, et puis un petit mot, parce que je la vois au fond de la salle, pour Madame SERNA et pour le CCAS qui auront aussi je pense un certain travail à effectuer dans ce domaine-là et dont je remercie dès à présent la future implication.

Merci à tous, notre séance est maintenant terminée et je vous remercie de la hauteur de vue qui a été la nôtre et de la qualité des interventions que nous avons eues.

(La séance est levée à 11 heures 45)

Le Secrétaire,